

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste. 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 19 minutes du matin, Poste.  
6 — 37 — — Direct.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 35 — — soir, Express.  
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
4 — 54 — — soir, Direct.  
5 — 47 — — Omnibus.  
9 — 57 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

On lit dans la France :

La lettre suivante, adressée le 3 juillet dernier par l'Empereur au général Forey, se trouve dans le recueil des documents diplomatiques distribués aux Chambres. Ne l'ayant pas reproduite à l'époque où elle a paru, nous croyons devoir la publier aujourd'hui, parce qu'elle retrace d'une manière éloquente le but si noble et si élevé que la France poursuit au Mexique.

Il ne manquera pas de gens qui vous demanderont pourquoi nous allons dépenser des hommes et de l'argent pour fonder un gouvernement régulier au Mexique.

Dans l'état actuel de la civilisation du monde, la prospérité de l'Amérique n'est pas indifférente à l'Europe, car c'est elle qui alimente nos fabriques et fait vivre notre commerce. Nous avons intérêt à ce que la république des États-Unis soit puissante et prospère, mais nous n'en avons aucun à ce qu'elle s'empare de tout le golfe du Mexique, domine de là les Antilles, ainsi que l'Amérique du Sud, et soit la seule dispensatrice des produits du Nouveau-Monde.

Nous voyons aujourd'hui, par une triste expérience, combien est précaire le sort d'une industrie qui est réduite à chercher sa matière première sur un marché unique dont elle subit toutes les vicissitudes.

Si, au contraire, le Mexique conserve son indépendance, et maintient l'intégrité de son territoire, si un gouvernement stable s'y constitue avec l'assistance de la France, nous aurons rendu à la race latine, de l'autre côté de l'Océan, sa force et son prestige; nous aurons garanti leur sécurité à nos colonies des Antilles et à celles de l'Espagne; nous aurons

établi notre influence bienfaisante au centre de l'Amérique; cette influence, en créant des débouchés immenses à notre commerce, nous procurera les matières indispensables à notre industrie.

Le Mexique, ainsi régénéré, nous sera toujours favorable, non-seulement par reconnaissance, mais aussi parce que ses intérêts seront d'accord avec les nôtres, et qu'il trouvera un point d'appui dans ses bons rapports avec les puissances européennes.

Aujourd'hui donc, notre honneur militaire engagé, l'exigence de notre politique, l'intérêt de notre industrie et de notre commerce, tout nous fait un devoir de marcher sur Mexico, d'y planter hardiment notre drapeau, d'y établir soit une monarchie, si elle n'est pas incompatible avec le sentiment national du pays, soit tout au moins un gouvernement qui promette quelque stabilité.

L'Opinion nationale publie la liste des députés élus en dehors de l'action gouvernementale. Voici cette liste qui se compose de 34 noms :

- Aisne (2<sup>e</sup> circonscription), MM. Malézieux.
- Alpes (Hautes-) (circ. unique) Maurice Garnier.
- Bouches-du-Rhône (1<sup>re</sup>), Berryer.
- (4<sup>e</sup>), Marie.
- Charente (2<sup>e</sup>), Planat.
- Corse (2<sup>e</sup>), Gavini.
- Côtes-du-Nord (1<sup>re</sup>), Glais-Bizoin.
- Drôme (1<sup>re</sup>), Lacroix-S<sup>t</sup>-Pierre.
- Gard (2<sup>e</sup>), Bravay.
- Loire (2<sup>e</sup>), Dorian.
- Loire-Inférieure (2<sup>e</sup>), Lanjuinais.
- Loiret (5<sup>e</sup>), De Grouchy.
- Lozère (circonscription unique) De Chambrun.
- Manche (1<sup>re</sup>), Havin.
- Nord (1<sup>re</sup>), Plichon.
- (5<sup>e</sup>), Lambrecht.

- Pas-de-Calais (1<sup>re</sup>), Piéron-Leroy.
- (5<sup>e</sup>), Al. Pinart.
- (5<sup>e</sup>), Martel.
- Rhône (1<sup>re</sup>), Hénon.
- (2<sup>e</sup>), Jules Favre.
- Saône (Haute-) (1<sup>re</sup>), D'Andelarre.
- (2<sup>e</sup>), De Marmier.
- Seine (1<sup>re</sup>), Havin.
- (2<sup>e</sup>), Thiers.
- (3<sup>e</sup>), Em. Ollivier.
- (4<sup>e</sup>), E. Picard.
- (5<sup>e</sup>), Jules Favre.
- (6<sup>e</sup>), Ad. Guérault.
- (7<sup>e</sup>), Darimon.
- (8<sup>e</sup>), Jules Simon.
- (9<sup>e</sup>), Pelletan.
- Seine-Inférieure (6<sup>e</sup>), Ancel.
- Seine-et-Oise (4<sup>e</sup>), Maurice Richard.

De ces 34 députés, 10 seulement siégeaient au dernier Corps-Législatif: MM. Hénon, Ollivier, Ernest Picard, Jules Favre et Darimon, c'est-à-dire les Cinq, et MM. Ancel, d'Andelarre, de Chambrun, de Grouchy et Plichon.

Parmi les candidats présentés par l'administration dans les trente-quatre circonscriptions où l'opposition a triomphé, seize faisaient partie de la dernière Assemblée; les dix-huit autres étaient des candidats nouveaux :

- DÉPUTÉS SORTANTS :
- MM. Faure, Choque,
  - Canaple, Le Sergeant de Mon-
  - Baron Mariani, necove.
  - De Lacheisserie, Léint,
  - Chabanon, Devinck,

- De Charpin-Feugerolles Général Perrot,
- Voruz, Fouché-Lepelletier,
- Comte de Kergorlay, Koenigswarter.
- De Clebsattel,

**CANDIDATS NOUVEAUX :**

- MM.
- George, Lafortest,
  - Lagarde, Galmiche,
  - Hennessy, Delessert,
  - Geslin de Bourgogne, Varin,
  - De Cheveigné, Frédéric Lévy,
  - Joseph Barrot, Constant Say,
  - Hippolyte Plichon, Picard (d'Ivry),
  - Cucheval-Clarigny, Mazeline,
  - Cabias, Général Mellinet.

Deux élections restent à faire par suite de la double élection de MM. Havin et Jules Favre; mais l'époque à laquelle ces élections auront lieu ne saurait être déterminée d'une manière positive; car ce n'est que dans les dix jours qui suivront la validation de la double élection, que MM. Havin et Jules Favre pourront faire connaître pour quel collège ils optent, et la loi donne au gouvernement un délai de six mois à partir de ce moment pour convoquer les électeurs.

Le journal la France ajoute : Ce que ne dit pas l'Opinion nationale, à laquelle nous empruntons ces détails, c'est que si 34 députés ont été élus en dehors du patronage officiel, le gouvernement a pour lui une immense majorité de 249 voix.

**MEXIQUE.**

Nous empruntons au rapport du général Forey sur les travaux du siège de Puebla les

**FEUILLETON.**

## LE DERNIER AMOUR.

(Suite.)

XVIII.

A Saint-Nazaire, Pascal se fit indiquer l'habitation de Flavien Locmaria. C'était une jolie maison blanche à l'ombre d'un quinconce de tilleuls. Il s'arrêta pensif à la considérer.

— C'est là que je vais la revoir! murmura-t-il. Allons, du courage, mon vieux cœur!

Il sonna. Une servante ouvrit.

— Depuis hier Monsieur est à Nantes, dit-elle. Il ne sera pas de retour avant ce soir.

— Et votre maîtresse?

— Ma maîtresse est souffrante, elle ne reçoit personne.

— Annoncez-lui M. Pascal Kersaint.

La servante envisagea son interlocuteur d'un air ébahi.

— Quoi! vous êtes M. Pascal Kersaint? balbutia-t-elle toute suffoquée.

Et frappant dans ses mains avec explosion :

— Ah! comme Madame va être heureuse! s'écria-t-elle.

Puis elle disparut.

Kersaint sentit alors deux petites mains qui se cramponnaient à ses jambes, et il entendit une voix argentine qui gazouillait quelque chose ressemblant à son nom. Il se pencha et vit une enfant toute rose, toute souriante, qui, la tête inclinée sur l'épaule, la bouche épanouie, quérait un baiser.

Il l'enleva dans ses bras et l'embrassa avec effusion.

— Sa mère! murmura-t-il. C'est sa mère en miniature!

La belle enfant lui rendit ses caresses avec la vivacité d'un oiseau.

— Tu te portes bien? balbutia-t-elle gentiment.

— Cher petit ange! tu me connais donc?

— Oui, puisque tu es mon parrain.

— Ah! je suis ton parrain!... Et comment te nomment-on?

— Pascale... et aussi Pascaline.

Un frémissement ineffable passa dans l'âme de Kersaint. Il n'y a pas de parole humaine capable de rendre ce qu'il éprouvait en ce moment.

— Oh! la noble! oh! la sainte femme! dit-il avec cet enthousiasme profond que met le cœur à remercier Dieu.

La servante reparut. Elle le pria de la suivre et l'introduisit au premier étage, dans une chambre où ne pénétrait qu'une lumière tamisée par de grands rideaux de mousseline blanche.

Une jeune femme était assise au fond d'une vaste bergère, près d'un feu léger qui remplaçait pour elle le soleil du printemps, toujours un peu froid sur la côte bretonne.

Lorsqu'elle aperçut Kersaint, elle voulut se lever, mais elle n'en eut pas la force, et elle tendit au voyageur deux mains qui avaient la transparence irisée de l'opale.

— Enfin, le voilà! soupira-t-elle.

Il posa Pascaline sur les genoux de sa mère, et s'emparant des deux mains qu'on qu'on lui livrait, il y imprima ses lèvres avec une indicible émotion. Quand il les abandonna, elles étaient trempées de larmes silencieusement échappées de son cœur.

Micheline, elle aussi, pleurait sans bruit. Cette muette éloquence de l'âme en disait beaucoup plus que toutes les effusions retentissantes. Les pleurs qui se taisent ont une électricité qui remue.

Après les premières défaillances, Pascal s'assit en face de la malade. D'un coup d'œil rapide et ferme il saisit pour ainsi parler l'empreinte vivante de Micheline, afin de se rendre compte de l'état de souffrance et

de dépérissement où elle était réduite. Il ne remarqua d'abord en elle aucun symptôme de nature vraiment alarmante et se sentit un peu rassuré.

En effet, elle était encore si belle, elle avait un visage si blanc et si pur, des traits si délicats et si charmants, qu'on devait aisément se refuser à croire aux prédiction de la science à son égard. Aussi bien la joie que lui causait le retour inattendu de Kersaint avait-elle fait monter aux joues de la jeune femme un reflet rose capable de tromper le regard le plus observateur.

Bientôt cependant, par des transitions insensibles, cet incarnat s'évanouit, et Pascal vit alors distinctement passer une ombre, l'ombre d'un frisson, sur le front et sur les lèvres de la malade. Un pressentiment soudain l'effleura de son aile froide, et il tressaillit.

— Est-ce que vous souffrez? lui demanda-t-il du ton le plus calme qu'il put communiquer à sa voix.

Micheline sourit avec effort.

— Un peu, répondit-elle. Ce ne sera rien.

— Que ressentez-vous?

— D'abord une faiblesse persévérante, une langueur insurmontable... Puis, par instants, un froid glacial qui se glisse dans mes veines. Il me semble alors que la vie va m'échapper. Heureusement cela passe vite... Et tenez, il y a un moment j'en étais toute saisie, et c'est déjà dissipé.



principaux passages. Le *Moniteur* le fait précéder de ces quelques mots :

Les dépêches télégraphiques qui ont annoncé la prise de Puebla et le rapport du général Forey sur ce grand événement militaire atténuent peut être l'intérêt des dépêches parvenues au gouvernement par le dernier courrier du Mexique, et qui se rattachent aux faits antérieurs au 3 mai. Nous reproduisons néanmoins le rapport ci-après du commandant en chef; le récit des difficultés vaincues par notre brave armée est le plus bel hommage que nous puissions rendre à la valeur de nos soldats.

#### Rapport au ministre de la guerre.

Cerro San Juan, le 3 mai 1863.

Je l'ai déjà écrit à Votre Excellence, la défense de Puebla, organisée par la démagogie européenne, prouve qu'il y a là de passés maîtres en fait de barricades. On ne peut d'ailleurs comparer à rien de ce qu'on voit en France, la disposition de Puebla, disposition qui est celle de toutes les villes du Mexique, qui comptent presque autant d'églises que de maisons, et où toutes les maisons en terrasse se dominent les unes les autres. Dans le cadre 29, entre autres, il y avait une usine dans la cour de laquelle les Mexicains avaient fait une espèce de redan dont les deux faces s'appuyaient sur deux côtés de la cour à des maisons crénelées.

Ce redan était précédé d'un énorme fossé de 4 à 5 mètres de largeur et d'autant de profondeur. Le parapet avait plus de quatre mètres d'épaisseur, et le talus intérieur était formé d'énormes madriers en bois de chêne. Derrière ce redan, toutes les constructions étaient crénelées et les issues préparées et couvertes de tambours. D'un cadre à l'autre, la communication était établie par une galerie souterraine. Nos soldats n'auraient jamais pu enlever cet ouvrage si la brèche pratiquée dans le cadre, sur l'indication d'un habitant, n'avait donné accès dans les écuries de l'usine, espèce de caves voûtées parallèles à la grande face du redan qui a pu être tourné par les écuries. Il y a eu là une déroute complète des Mexicains, qui, en fuyant par la galerie souterraine, ont indiqué ainsi le chemin du cadre 31 à nos soldats, qui les y ont suivis et en ont tué un grand nombre et fait 200 prisonniers.

Nos pertes ont été minimales, grâce à l'entrain de nos chasseurs du 18<sup>e</sup> bataillon et des zouaves du 3<sup>e</sup> régiment qui ont été admirables. Par un bonheur providentiel, pas un seul officier de troupe n'a été touché. M. de Galiffet seul, de mon état major, a été gravement blessé par un éclat d'obus ou de grenade, mais je conserve l'espoir de le sauver.

Tout avait été disposé dans la journée du 25 pour l'attaque de Santa Inez. Il s'agissait d'enlever le cadre 52 où se trouve le couvent de Santa Inez. Le génie avait creusé sous la

rue des galeries, dont deux aboutissaient à des fourneaux chargés de 550 kilogrammes de poudre.

L'artillerie avait disposé dans le cadre 30 une batterie de quatre pièces de 12 et de quatre obusiers pour faire brèche et battre l'intérieur du cadre et le couvent. Rien n'avait été négligé pour assurer le succès de cette attaque. Malheureusement, le 24 au soir, il survint un violent orage qui inonda les tranchées, et l'eau envahit les galeries. Le général Douay fit alors mettre le feu aux mines qui produisirent l'effet qu'on en attendait.

Le 25, au point du jour, la batterie de brèche fut démasquée; le feu fut ouvert, et, lorsque la brèche fut rendue praticable, un bataillon du 1<sup>er</sup> zouaves fut lancé sur ce cadre et y pénétra. Mais là se présentèrent tout-à-coup des obstacles imprévus, tels qu'une grille en fer et, en arrière, des retranchements comme ceux que nous avons trouvés dans nos attaques des jours précédents. Plus en arrière encore, s'élevait le couvent présentant des terrasses échelonnées et formant avec les clochers de l'église des étages de feux auxquels les zouaves se trouvèrent exposés.

La tête de colonne soutint bravement cette terrible fusillade; elle réussit même à tourner la grille et à trouver un passage par lequel elle se logea dans une maison du cadre; mais le reste du bataillon qui suivait, arrêté par les décombres et les feux convergents qui, de toutes les maisons, étaient dirigés sur cet étroit passage, se trouva séparé de sa tête de colonne, qui resta seule au milieu des retranchements qu'elle avait abordés.

Dans cette rude attaque, nos pertes se sont élevées à :

Tués : 5 officiers, 27 hommes de troupe.

Blessés : 11 officiers, 127 hommes de troupe.

Quelque regrettable que soit cet échec, personne n'en est découragé ici. Dans la guerre de rues que nous faisons, il n'y a rien de surprenant à ce que le succès ne couronne pas toujours les plus vigoureux efforts.

Cependant nous sommes pleins de confiance, et, à force d'énergie et de persévérance, nous surmonterons toutes ces difficultés avec les moyens dont nous disposons.

Le général Bazaine a complété peu à peu le resserrement de la ligne d'investissement au-dessus de Puebla, au moyen de tranchées, de points fortifiés, d'ouvrages de campagne reliés par des embuscades. Cette ligne, partant de l'ouvrage de Morelos, passe maintenant par la garrita d'Amatlan, l'église de San Baltazar, la garrita du même nom, le moulin de Guadalupe, Santa Barbara, Molino del Christo et la garrita d'Amazoc.

On s'occupe de procéder d'une manière analogue au nord de Puebla, autant que le permet la nécessité de ménager les forces des

troupes. On a déjà réuni par une tranchée la garrita de Mexico à celle d'El Pulque.

Le 1<sup>er</sup> mai, une sortie de la cavalerie ennemie a eu lieu dans la matinée, du côté de la Manzanilla, mais elle n'a pu forcer nos lignes.

Dans la journée, des pourparlers ont été échangés entre les troupes mexicaines et les nôtres, de l'îlot 52 à l'îlot 50, au sujet de l'enterrement des morts et de l'échange des prisonniers. Il en est résulté une suspension d'hostilités de midi à deux heures et demie. Un aide-de-camp du général Ortega est venu en parlementaire me demander un échange de prisonniers, ce que j'ai accepté.

Pendant la suspension d'armes, les officiers mexicains sont venus avec empressement donner la main aux nôtres et ont paru très-désireux de voir la guerre terminée.

A la nuit, on a continué la tranchée entreprise dans la direction de Santa Anita et on a élevé à la hauteur de Santiago une batterie qui prend le n<sup>o</sup> 41 de la série de droite.

L'état sanitaire du corps expéditionnaire est très-bon : la fièvre jaune n'a pas encore paru à Vera Cruz. Tous nos blessés que je vois souvent vont bien, et parmi les amputés deux seulement ont succombé jusqu'à présent.

Les travaux du chemin de fer ont repris de l'activité. Les chantiers de la Pulga ont été réorganisés et ont maintenant 600 ouvriers environ. Deux compagnies de légion étrangère ont été placées à la Loma de Matta pour les protéger. La pose de la voie est faite sur 4,200 mètres; les terrassements terminés ont 9,100 mètres d'étendue. La partie en construction est de 700 mètres. La charpente des deux premières travées du pont de la Soledad est posée. Les bois sont presque en totalité à pied d'œuvre. Il ne manque plus que les fers, dont le départ de New-York a été retardé.

D'après le rapport de l'ingénieur en chef, le chemin de fer ne peut pas être fait jusqu'à la Soledad avant le 15 juin ou même le 1<sup>er</sup> juillet. A cette époque, les travaux seront suspendus à cause des pluies. Il faut donc renoncer à l'espoir de parvenir jusqu'au Chiquibuite avant la mauvaise saison. — Je viens d'inviter l'ingénieur en chef à concentrer tous ses efforts sur le pont de la Soledad, et j'ai prescrit au commandant supérieur de Vera Cruz de lui donner les moyens de transporter à la Soledad les brouillards nécessaires à la construction de ce pont.

Je suis avec respect, etc.

Le général commandant en chef,

FOREY.

Le général Forey a fait parvenir par un Indien au colonel commandant supérieur à Vera-Cruz la dépêche suivante, adressée au maréchal ministre de la guerre et datée du 8 mai, au quartier-général devant Puebla :

Monsieur le maréchal,

Depuis plusieurs jours, Comonfort avait pris de fortes positions à trois lieues d'ici, dans la direction de Tlascala, cherchant à faire entrer un convoi dans Puebla.

Je résolus de le tourner par sa droite, et je chargeai le général Bazaine de cette opération dont j'attendais un succès complet.

En effet, cette nuit à deux heures, le général Bazaine, avec quatre bataillons d'infanterie, quatre escadrons de cavalerie et huit pièces d'artillerie, partit du camp pour essayer de surprendre l'armée de Comonfort aux environs de San Lorenzo. Ainsi que je l'avais prévu, le succès a couronné cette opération. L'ennemi a été complètement battu; nous avons pris 8 canons rayés avec leurs attelages et leurs caissons, 3 drapeaux, 7 fanions; les pertes de l'ennemi sont estimées à 2,500 hommes tués, blessés ou prisonniers; parmi ces derniers on compte 25 officiers de tous grades; en outre, 20 voitures, dont 5 d'artillerie, et 200 mulets environ sont restés entre nos mains.

Je ne connais pas encore le chiffre de nos pertes; le général Bazaine, par un premier aperçu, les estime à 40 tués et 40 blessés. Je suis avec respect, etc.

Le général commandant en chef,

FOREY.

On lit dans la France :

D'après des renseignements qui nous ont été fournis par un honorable négociant arrivé de Mexico par le *Tampico*, nous pouvons assurer que la capitale du Mexique n'est nullement en état de faire une résistance quelconque. Dans une certaine partie de la ville, vers le sud-est, on a bien élevé quelques ouvrages en terre; mais outre que ces ouvrages seraient absolument insuffisants à nous arrêter s'ils étaient défendus, il ne se trouve plus au Mexique aucune armée pour les défendre.

Le gouvernement de Juarez comptait sur la petite troupe de Comonfort et sur l'armée d'Ortega pour tenter une dernière chance sous les murs de Mexico, dans le cas où les Français se seraient emparés de Puebla; mais l'habile tactique du général Forey, en faisant prisonniers les douze ou quinze mille hommes d'Ortega, a déjoté ces vains calculs.

On ignorait encore à Mexico, à la date dont nous parlait la personne de qui nous tenons ces détails, et la prise de Puebla qui était à juste titre considérée comme le boulevard du Mexique, et les résolutions auxquelles pourrait s'arrêter Juarez. On prêtait au président plusieurs projets tous impraticables, d'ailleurs. L'opinion la plus accréditée, c'était qu'il se réfugierait à travers la Sonora, et tâcherait de se soustraire aux conséquences de nos victoires.

Quoi qu'il en soit, l'opinion à Mexico est entièrement favorable à la France et à notre conquête. La capitale du Mexique contient un

— Et vous êtes ainsi depuis un an ?

— Hélas ! oui... Mais comment savez-vous cela ?

— J'ai vu la paludière. Elle m'a parlé de vous...

— Elle vous a dit sans doute quelle perte j'avais faite ? Depuis ce chagrin ma santé ne s'est pas rétablie.

— Elle étouffa un soupir et ferma ses yeux qui se mouillaient.

— Une bouche fraîche vint aussitôt s'appuyer sur ses lèvres; puis une voix de fauvette articula gentiment ces mots :

— Tu as donc toujours du chagrin, maman ? Est-ce que tu ne m'aimes pas, dis ?

Dans un élan maternel Micheline étreignit sa fille contre son cœur. L'enfant la becqueta avec une délicate câlinerie, après quoi, craignant sans doute de fatiguer sa mère, elle descendit de son doux piédestal et alla grimper sur les genoux de Kersaint qu'elle appela de nouveau son parrain.

— Vous l'entendez ! dit la jeune femme.

— C'est la seconde fois. Ah ! Micheline, merci !

— Voilà comme je suis, monsieur, reprit-elle d'un ton plein de reproche et de tendresse. Tandis qu'on m'oubliait là-bas, bien loin, au bout du monde, moi je me souvenais ici, dans mon étroit horizon, et je consacrais mes souvenirs.

Pascalocha la tête avec une expressive lenteur.

— Si j'avais oublié, serais-je revenu ? murmura-t-il.

Hélas ! je ne sais plus comment on oublie, mais je sais trop comment on se souvient toujours.

— Oui ! oui ! vous êtes un cœur fidèle ! s'écria Micheline. Je n'en ai jamais douté. Ah ! mon bon Pascal, comme je suis reconnaissante à Dieu qui, avant de m'appeler à lui, me permet de serrer encore votre main si loyale et si généreuse ! Mais, en vérité, vous avez bien fait de ne pas tarder plus longtemps.

— Pourquoi cela ? balbutia Kersaint.

— Parce que personne n'est sûr d'un lendemain... moi moins que personne, mon ami.

Et, comme pour donner à cette triste parole une signification plus triste encore, une pâleur fiévreuse courut de nouveau sous le délicat épiderme du visage de la jeune femme. Pascal protesta contre un pressentiment si lugubre, mais son regard était humide et sa voix tremblait.

Il y eut un silence de quelques minutes, silence plein de sombres pensées et de tressaillements irrésistibles. Micheline fut la première à le rompre. Elle se plaignit de ce que son état ne lui permettait plus d'aller sur la tombe de sa mère remplir ses devoirs de piété.

— Si Dieu m'accorde encore quelques heures de force et de courage, dit-elle, vous me conduirez à Guérande, mon bon Pascal, et je vous mènerai à la tombe que vous

avez donnée à la pauvre Madeleine Chabry.

— Ce matin même je m'y suis agenouillé, répondit Kersaint. C'est moins une tombe qu'un paradis. Le père Jacques, je dois lui rendre cette justice, en a le plus grand soin.

Et il s'acquitta de la commission dont le fossoyeur l'avait chargé.

— C'est un brave homme, dit Micheline. J'aurais du bonheur à le remercier.

— Dépêchez-vous de revenir à la santé.

— Oui, ne fût-ce que pour un jour. Je serais si heureuse de revoir le passé en m'appuyant sur votre bras !

Micheline n'avait pas achevé cette phrase que sa physiologie, d'une mobilité extrême, s'assombrit tout-à-coup. Ses grands yeux noirs exprimèrent une sorte d'effroi; sa tête appesantie se renversa contre le dossier de sa bergère; tout son corps frissonna comme au contact de l'électricité.

— Qu'avez-vous, juste ciel ? lui demanda Pascal, violemment alarmé.

La jeune femme couvrit son visage de ses deux mains; des larmes ruisselèrent aussitôt entre ses doigts frémis-

sants.

— Hélas ! soupira-t-elle, je suis folle de songer encore au bonheur ! j'oubliais qu'une grande infortune menace

cette maison.

Kersaint devina qu'il s'agissait des affaires commerciales de Flavien.

— Est-il donc vrai que votre mari soit si près de la ruine ? demanda-t-il avec anxiété.

— Le malheureux ! il est perdu, si on lui refuse le secours qu'il est allé solliciter à Nantes !

Et Micheline se mit à sangloter.

Tout éplorée, la petite Pascaline alla tomber aux pieds de sa mère en s'écriant :

— Ah ! ma pauvre, ma pauvre maman chérie !

Le cœur bouleversé, mais le front radieux, Pascal se leva résolument. Il fléchit le genou devant la jeune femme et lui dit avec une sorte de solennité :

— O ma fille ! ma fille bien-aimée, consolez-vous; je vous le jure, Flavien sera sauvé !

Epuisée d'émotions, la malade s'évanouit.

Flavien entra en ce moment. Il était sombre, hagard, convulsif. Il ne remarqua pas la présence de Kersaint, et d'un ton sourd :

— C'en est fait ! proféra-t-il : Je suis déshonoré !

— Silence ! dit une voix imposante. Epargnez votre femme.

— Vous, monsieur Pascal ! s'écria le jeune homme avec une sensation de joie qui ressemblait à un pressentiment.



peu plus d'un millier de Français dont l'industrie, le commerce, l'intelligence font vivre directement près de dix mille indigènes, et répandent un grand bien-être en même temps qu'une noble émulation dans le pays. Jamais on n'aura accompli la conquête d'une capitale dans de meilleures ni de plus glorieuses conditions.

On assure que le président Juárez, en apprenant la capitulation de Puebla, a rendu, le 20 mai, un décret qui transporte le siège de son gouvernement à San Luis Potosí, chef-lieu de la province de ce nom.

Cette décision montre que son intention ne serait pas de défendre la ville de Mexico.

(La France.)

On nous écrit de Rome que le saint-père, en apprenant les nouvelles heureuses du Mexique, a fait tirer vingt-et-un coups de canon par l'artillerie du château Saint-Ange pour célébrer la prise de Puebla.

Le lendemain, le gouvernement du saint-siège a reçu l'assurance que la France s'entendrait prochainement avec lui sur les questions qui concernent les intérêts catholiques au Mexique.

(Idem.)

Un télégramme de Turin, du 17 juin, donne le résumé suivant de la séance de la Chambre des députés.

M. Rattazzi reproche au ministère la lenteur et la faiblesse de sa politique à l'intérieur. Relativement à la politique étrangère, l'ancien président du conseil reconnaît les difficultés de la question de Rome; il croit toutefois que le cabinet n'a pas poussé assez vigoureusement les pourparlers diplomatiques. Il critique le projet de convention avec la France pour la répression du brigandage. A son avis, quelques mesures concertées entre les chefs militaires suffiraient pour atteindre le but. En ce qui concerne la Pologne, le gouvernement aurait dû chercher par tous les moyens à s'entendre avec la France et l'Angleterre.

M. Minghetti défend la politique extérieure du cabinet. Il fait l'historique de la question romaine. M. de Cavour avait élaboré un projet de traité avec la France qui stipulait l'évacuation de Rome par les Français et l'obligation pour le gouvernement italien d'empêcher toute invasion armée sur le territoire romain. Le ministre parle de la lettre de l'Empereur à M. Thouvenel, en date de mai 1862. Il déclare que s'il avait été ministre à cette époque, il aurait accepté cette lettre comme base d'un accord. Il critique la circulaire du général Durando qui a déplacé la question. M. Minghetti ajoute qu'après le changement de ministère en France, il n'y avait plus d'opportunité de prendre l'initiative de nouveaux pourparlers. Néanmoins, le gouvernement est toujours prêt à traiter. (Vifs applaudissements.)

M. Minghetti continuera son discours demain. — Havas.

On mande de Vienne, que l'archi-duc Charles Louis a ouvert, le 18 juin, la session du Reichsrath au nom de l'empereur. Voici l'analyse du discours du trône :

Après la convocation de la diète de Transylvanie, la voie était ouverte à tous les royaumes et pays faisant partie de l'empire; tous pouvaient prendre part aux travaux du Reichsrath. Les conditions de l'empire encouragent à continuer l'œuvre commencée et à marcher vers l'avenir avec une pleine confiance. La paix n'a pas été troublée et son maintien forme le désir du gouvernement et le but de ses efforts les plus pressés. Sous la protection des idées libérales, la prospérité, l'autorité et la puissance de l'empire se raffermissent. La situation financière présente des résultats satisfaisants dans la voie qui conduit à un équilibre complet. Le crédit de l'Etat a la valeur du numéraire. Le pays se réjouit des améliorations décrétées. L'habile gestion financière de l'année 1862 a permis de ne pas recourir au crédit extraordinaire de 12 millions de florins accordés pendant la dernière session. Il a été reconnu nécessaire de régler les impôts directs. Des projets seront présentés à cet effet aux chambres. — Le discours termine en énumérant les nombreux projets de loi judiciaires et administratifs qui doivent être soumis au Parlement. Il exprime enfin la confiance du gouvernement dans l'appui patriotique du Reichsrath. — Havas.

On nous écrit de Berlin, 16 juin.

Il est impossible d'enregistrer tous les avertissements donnés aux journaux libéraux et qui remplissent journellement nos feuilles publiques en y prenant la place qu'il n'est pas permis aux rédacteurs d'employer plus utilement. On aurait de la peine à énumérer tous les conseils communaux et toutes les réunions d'électeurs qui votent des résolutions en faveur des députés qui rentrent chez eux et des protestations contre l'ordonnance du 1<sup>er</sup> juin. L'opposition et l'indignation du pays est unanime.

Le ministre de l'intérieur a adressé aux présidents de régences une circulaire sur l'application de l'ordonnance sur la presse. D'après ces instructions il y a lieu de frapper d'avertissement tout journal publiant des nouvelles sur ce qui se passe au sein de la famille royale. Il sera également défendu de publier le compte-rendu des réunions qui se sont occupées des adresses ou des pétitions dirigées contre le ministère actuel, et de critiquer les mesures du gouvernement, notamment l'ordonnance sur la presse, comme étant illégales ou inconstitutionnelles. — Havas.

Les nouvelles de New-York nous appren-

nent que Grant a rapproché ses batteries de Wicksburg. De son côté, Lee a évacué Fredericksburg et abandonné le Rappahannock. Le général fédéral Hooker a passé la rivière et pris la ville. Mais tout cela veut dire peu de chose pour le lecteur qui peut aussi bien supposer une tactique que croire à un échec. Attendons ! N'est-ce pas toujours le mot que la politique, comme la sagesse, met dans la bouche des hommes.

(La France.)

## Nouvelles Diverses.

La Floride, paquebot de la Compagnie générale transatlantique, a pris la mer à Saint-Nazaire, le 17 juin, avec 394 passagers civils et militaires et un plein chargement tant en marchandises qu'en matériel destiné au corps expéditionnaire du Mexique.

M. Augustin Cochin, candidat à la députation pour la 6<sup>e</sup> circonscription de Paris, a assigné devant le tribunal civil de la Seine, le gérant du *Constitutionnel* à raison du refus fait par ce journal d'insérer, en réponse à un article sur la candidature de M. Cochin, une circulaire signée par des électeurs en faveur de ce candidat.

L'affaire a été appelée mercredi à la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal.

Le tribunal, après avoir entendu M<sup>r</sup> Andral pour M. Cochin, et M<sup>r</sup> de Chédieu pour le *Constitutionnel*, et les conclusions de M. l'avocat impérial, a remis à huitaine pour prononcer le jugement.

Le problème de se guérir sans médicament a été parfaitement résolu par l'importante découverte de M. Barry et Livingstone de la *Revalscière*, délicieuse bouillie pour déjeuner, qui économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes. Voici un petit extrait de 60,000 guérisons parfaites : N<sup>o</sup> 52,084, M. le duc de Plaskow, maréchal de cour de Saxe, d'une gastrite. — N<sup>o</sup> 50,416, M. le comte Stuart de Décies, pair d'Angleterre, d'une dyspepsie (gastralgie), avec toutes les misères nerveuses, spasmes, crampes, nausées, douleurs à la poitrine et entre les épaules.

N<sup>o</sup> 62,476, Ste.-Romaine des Iles (Saône-et-Loire), ce 30 décembre 1862. Monsieur, — Dieu soit béni ! La *Revalscière* Du Barry a mis fin à mes 18 ans de souffrances pour m'accorder de nouveau le précieux trésor de la santé. — J. Comparet, curé.

N<sup>o</sup> 47,121, Mlle E. Jacobs, de quinze ans de souffrances horribles des nerfs, indigestions, éruptions, hystérie, mélancolie. — N<sup>o</sup> 48,514, Mlle E. Yeoman, de 10 ans de gastrite et toutes les horreurs d'une irritabilité nerveuse. — N<sup>o</sup> 49,842, Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestions, des nerfs, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. N<sup>o</sup> 56,212, M. le capitaine Allen, de la marine royale, sa fille, d'épilepsie. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT STREET, LONDRES; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 52 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez M. A. PIE FILS, droguiste; DAMCOURT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean, 25; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (372)

## Chronique Locale.

M. le D<sup>r</sup> Perrussel, médecin homœopathe, qui a passé huit ans dans notre ville, et dont nous avons regretté le départ à cause de tout le bien qu'il y faisait, vient d'être nommé par décret du 31 mai 1863, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne (ordre des savants).

« Pour ses travaux scientifiques dans la médecine homœopathique, et pour son dévouement à l'humanité dans les épidémies. »

Nous applaudissons de tout cœur à la distinction dont S. M. la reine Isabelle a daigné honorer M. le D<sup>r</sup> Perrussel, et nous faisons des vœux sincères pour qu'une autre non moins méritée,

et plus précieuse encore, vienne récompenser le talent et le dévouement d'un médecin qui, en France plus encore qu'à l'étranger, a rendu de signalés services dans les épidémies, et qui se voue depuis bien des années à la défense de la doctrine homœopathique avec un courage que sa science peut seule égaler.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Un des premiers jours de ce mois, le nommé Louis Fouchard, charretier, au service de M. M. Marchand et Guignet, entrepreneurs, était parti de Tours à cinq heures du matin, monté dans un tombereau qu'il conduisait à Amboise. Arrivé au lieu dit la Vallerie, commune de Lussault, sur la route départementale n<sup>o</sup> 3, il fut accosté par deux individus qui lui demandèrent à monter dans son tombereau. Il y consentit, et ces deux hommes prirent place près de lui, l'un à droite, l'autre à gauche.

« Au bout de dix minutes de marche, un des inconnus dit à Fouchard : « Tu es au service de M. M. Marchand et Guignet, tu dois avoir de l'argent ! » Et en même temps il saisit le charretier à la gorge, tandis que son camarade fouillait dans ses poches et en arrachait un calepin, un livret et une bourse qui tombèrent dans la voiture. L'homme qui avait tiré ces objets voulut ramasser la bourse; mais Fouchard ayant réussi à se dégager des étreintes du voleur qui l'avait saisi à la gorge, fit agir si vigoureusement le manche de son fouet qu'il força ses adversaires de descendre du tombereau.

« Tout en se débattant, le charretier avait crié au secours ! à l'assassin ! et ses cris avaient attiré l'attention d'une femme qui gardait des vaches à peu de distance de là. Les deux voleurs, apercevant cette femme, jugèrent prudent de s'éloigner; ils disparurent dans un bois qui borde la route.

« Avertie de cette tentative de vol, la gendarmerie d'Amboise s'est mise aussitôt à la poursuite des deux malfaiteurs; mais, jusqu'à ce jour, ses recherches ont été infructueuses. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

D'après des nouvelles de Puebla, transmises à New-York, le 6 juin, l'armée française tout entière aurait pris possession de la ville, et le quartier-général serait établi au palais de l'Ayuntamiento. L'armée mexicaine aurait été provisoirement internée dans les foris de Guadalupe, de San Loreto et de Carmen. Les habitants commençaient à vaquer à leurs affaires.

Les journaux de la Prusse et du nord de l'Allemagne ne sont pas arrivés à Paris vendredi matin.

Trieste, 18 juin. — Les lettres d'Athènes, du 13, annoncent, sur la foi d'avis de Copenhague, que le roi sera déclaré majeur à 18 ans par l'Assemblée nationale. Des meneurs cherchent à semer l'agitation dans les provinces limitrophes de la Turquie pour amener un soulèvement.

Francfort, 19 juin. — L'Europe publie le texte officiel de deux nouvelles dépêches diplomatiques concernant la Pologne. Dans la première, le marquis de Loulé, en communiquant au ministre portugais à Saint-Petersbourg une dépêche confidentielle anglaise, invite ce ministre à tenter, de concert avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre, de nouveaux efforts en faveur de la Pologne. Dans sa réponse, qui porte la date du 12 juin, le prince Gortschakoff se réfère à ses réponses précédentes. — Havas.

## Avis aux Propriétaires de Chevaux.

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le *Liniment-Boyer-Michel* d'Aix (Provence) remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contre-façons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bontens, ph. (17)

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Calmez-vous et comptez sur moi, répondit Kersaint.

XIX.

Il fallait cinquante mille francs pour liquider le passif de Flavien. Kersaint les avançait. Il fit plus encore : après s'être assuré qu'il suffisait d'un contrôle sévère pour que le jeune armateur pût continuer les affaires avec des chances de succès, il devint son associé et engagea de nouveau une somme égale à celle qu'il venait de prêter. C'était à peu près tout ce qu'il possédait.

Tout en surveillant les opérations de Flavien, tout en les dirigeant avec prudence et fermeté, Pascal nourrissait une pensée ardente : le salut de Micheline. A la vérité, il espérait peu dans les ressources de l'art, mais il comptait sur un miracle de la nature et de la jeunesse.

Ce miracle sembla d'abord se produire; et, s'il est vrai que les impressions morales agissent puissamment sur notre organisation physique, on peut dire que la joie de voir son mari échapper à la ruine fut pour beaucoup dans la résurrection au moins apparente de Micheline. Elle-même pensait ainsi et le déclarait avec un enthousiasme charmant.

— Oui, vous êtes mon bon génie, monsieur Pascal ! disait-elle d'une voix angélique. Ah ! pour tout le bien

que vous m'avez fait, saurai-je jamais vous aimer et vous bénir assez !

Un jour le médecin trouva la jeune femme si animée et si vaillante, qu'il lui permit de faire une promenade en voiture.

— Alors j'irai jusqu'à Guérande, dit-elle, et c'est M. Kersaint qui m'accompagnera. Nous accomplirons ensemble le pèlerinage du souvenir.

Tandis qu'elle se préparait, Pascal interrogea le docteur. Il lui demanda si réellement Micheline était en bonne voie de guérison.

— Je n'ose le penser, répondit le docteur avec tristesse.

— Quoi ! cet épanouissement ?...

— Hélas ! il y a des apparences qui trompent et des éclats qui mentent.

Ce jour-là le ciel était voilé par des myriades de nuages floconneux, si serrés qu'ils interceptaient les rayons d'or du soleil. Une lumière blanche et vaporeuse éclairait seule la campagne qui s'étend de Saint-Nazaire à Guérande. L'air était calme et tiède, c'était un souffle odorant qui, en passant sur les belles prairies de Savenay, s'était trempé l'aile dans les senteurs enivrantes du foin coupé.

(La suite au prochain numéro.)



**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

D'un acte reçu par M. Leroux, notaire à Saumur (Maine-et-Loire), soussigné, et son collègue, aussi notaire à Saumur, le dix-sept juin 1863, dont la minute porte la mention suivante :

Enregistré à Saumur, le 18 juin 1863, F° 153, V° C° 7 et 8, et F° 134, R° C° 1 et 2. Reçu douze cents francs, décimes deux cent quarante francs.

Signé : TOUCHARD,

Il appert que :

La société en nom collectif pour le commerce des vins, établie à Saint-Florent, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, aux termes d'un acte sous signatures privées, fait double à Saumur, le 11 avril 1862, enregistré à Saumur le 14 du même mois, F° 20 et F° 21, C° 6, 7, 8 et 9 par Touchard, qui a perçu cinq francs cinquante centimes,

Entre :

- 1° M. Jean-Baptiste Ackerman, négociant, demeurant à Saint-Florent ;
- 2° Et M. Louis-Ferdinand Ackerman, négociant, demeurant au même lieu.

Sous la raison sociale ACKERMAN-LAURANCE, pour dix années, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1862,

A ÉTÉ DISSOUTE à partir du 17 juin 1863, conformément aux stipulations dudit acte de société.

M. Louis-Ferdinand Ackerman devant seul continuer ledit commerce. Pour extrait, E. LEROUX. (373)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**LES PRÉS**

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

Ayant appartenu à M. de Tigné, et possédés aujourd'hui par M. d'Ozouville.

1° Quarante-six ares 75 centiares de pré, situés au Gué de-la-Chaintre ou la Bailly, commune de Chacé, joignant au levant un chemin, au couchant le Thouet.

2° Soixante-six ares environ de pré, près la Vallouete, ou la Prairie-des-Champs.

3° Quarante-neuf ares environ de pré, au même lieu que le précédent.

4° Trente-un ares environ de pré, sous Artannes.

5° Vingt-deux ares de pré, situés dans la prairie de la Motte.

Ces quatre derniers articles sont situés dans la prairie de la Motte commune d'Artannes.

6° Onze ares environ de pré, situés dans la prairie de la Roche, commune de Distré.

S'adresser, pour visiter ces prés et pour traiter, à M. MILLOX-GUITARD, géomètre, à Saumur, rue des Basses-Perrières, 14. (374)

**A LOUER**

Très-jolie MAISON avec jardin et une pièce d'eau, à Saumur, en face de la gare des marchandises. S'adresser à M. NANCEUX. (596)

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

**FAILLITE ARCHET.**

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre Archet, marchand, demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, sont invités à se présenter jeudi 25 juin courant, à midi, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (375)

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

**MAISON**

Sise à Saumur, Grand Rue, n° 59,

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION.

Le dimanche 21 juin 1863, à midi, en l'étude et par le ministère de M. Laumonier, notaire.

Pour visiter, s'adresser sur les lieux, et pour renseignements, soit à M. LAPORTE, huissier à Saumur, soit à M. LAUMONIER, notaire. (370)

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**MAISON**

Située au Pont-Fouchard,

Carrefour de la Roue Rouge, commune de Bagneux.

Cette maison est occupée par le sieur Coulon, charretier; elle comprend 4 chambres à feu, boulangerie, écurie, cour et dépendances. Elle joint MM. Audebert et Harrault. S'adresser à M. LAUMONIER, notaire. (356)

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**UNE TRÈS-JOLIE PROPRIÉTÉ,**

Située à Chaintres, commune de Dampierre,

Appartenant à M. Perrineau.

Maison de maître, vastes servitudes, grandes caves. Enclos contenant 49 ares environ, parfaitement arboré.

Toutes facilités seront données pour les paiements.

S'adresser à M. Leroux, notaire, et pour visiter les lieux à la propriété. (363)

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur, et M. CHAPIN, notaire à Angers.

**A VENDRE**

**LA TERRE DE NAZÉ,**

à 8 kilom. de Saumur

(Maine-et-Loire).

Cette terre, parfaitement boisée, contient 57 hectares 7 ares.

Château entièrement neuf, style gothique, entouré de douves; parc à hautes futaies; prés, vignes, terres arables.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au château de Nazé et à M. LEROUX, notaire à Saumur. (526)

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

1° UNE GRANDE MAISON, entièrement neuve, occupée par un café et un hôtel, parfaitement achalandés, tenus par M. Duclos;

2° UN TERRAIN, y attenant, ayant façade sur la rue de l'Ancienne-Gare;

Le tout situé en face la gare des voyageurs, au coin de la route de Rouen et de la rue de l'Ancienne-Gare.

La maison est d'un revenu de 1,800 francs, susceptible d'augmentation.

Le terrain n'est point loué et pourra être vendu par lots, au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. LEROUX, notaire à Saumur. (344)

Etude de M. Ed. CHEDEAU, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

En l'étude et par le ministère dudit notaire.

Le dimanche 5 juillet 1863, à midi,

**LES BIENS**

Ci-après désignés,

Appartenant aux sieur et dame Augustin Cirot-Maupoint, marinière à Saint-Clément.

1° Seize ares 50 centiares de terre, aux Essards, commune de Saint-Clément.

2° Vingt-sept ares 50 centiares de terre, à la Gagnerie-Martelle, même commune.

3° Seize ares 50 centiares de pré, à première herbe, en la prairie Démon, dite commune.

4° Et une rente foncière annuelle et perpétuelle de 50 francs, au principal de 1,000 francs, due par Goussard-Dutertre et garantie par solide hypothèque.

On pourra traiter de gré à gré avant le jour de l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements, soit aux époux CIROT-MAUPOINT, soit audit M. CHEDEAU, notaire. (345)

**BAINS SAINT-NICOLAS,**

Précédemment exploités par

M. Charnod,

Quai Saint-Nicolas, à Saumur.

M. René SEPTIER a l'honneur de prévenir qu'il vient de prendre la direction des bains Saint-Nicolas, et qu'à partir de ce jour, ils seront de nouveau ouverts au public, qui y trouvera tout le confortable désirable.

On continuera à y donner des bains médicinaux, bains de vapeur, douches, etc.

M. René SEPTIER ose espérer que les personnes qui fréquentaient précédemment cet établissement, voudront bien lui continuer la confiance, les assurant à l'avance qu'il mettra tous ses soins à la mériter. (376)

**BON BILLARD**

**A VENDRE**

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

MATÉRIAUX provenant de démolitions de maisons, rue Neuve-Beurpaire : tuffeaux, bois de charpente, menuiserie, etc.

S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (297)

**A LOUER**

DE SUITE.

**PREMIER ÉTAGE,**

Quai de Limoges, 147,

Maison de M. FOUQUES.

S'adresser à M. PERREAU-BOUGE, quai de Limoges, 145. (377)

M. DENIEAU, notaire à Allonnes, demande un CLERC expéditionnaire. (317)

**LE MEILLEUR SOUFFLET,**

pour

LE SOUFFRAGE DE LA VIGNE,

est sans contredit le

**SOUFFLET NEVEU, ÉLIE,**

Ferblantier,

Rue du Portail-Louis, à Saumur.

Même maison : CORNET CADEOT.

Le Soufflet Neveu se trouve chez le fabricant et chez les principaux ferblantiers et quincailliers. (348)

**ÉCHO DE LA PRESSE CATHOLIQUE**

Journal paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois,

Prix 4 fr. par an,

Bureaux : Librairie de A. JOSSE, éditeur, 8, rue Cassette, Paris, Les abonnements sont d'un an et partent du 1<sup>er</sup> avril.

**PRIME EXCEPTIONNELLE,**

**LE CHRIST AU JARDIN DES OLIVIERS**

Par M. EVRARD.

Épreuve photographique sur papier carton, format in-folio.

La prime et le journal 6 fr.

Ce journal n'étant composé que d'histoires et de nouvelles, empruntées à nos meilleurs auteurs, est destiné à remplacer dans les familles cette multitude de petits journaux à bon marché dont la littérature, souvent anti-religieuse, laisse tant à désirer.

La première année est en vente sous le titre de

NOUVELLES ET RÉCITS, un fort vol. grand in-8° à 2 colonnes.

PRIX FRANCO 4 FR.

**BOURSE DE PARIS.**

| RENTES ET ACTIONS<br>au comptant.         | BOURSE DU 18 JUIN. |         |         | BOURSE DU 19 JUIN. |         |         |
|---|--------------------|---------|---------|--------------------|---------|---------|
|   | Dernier cours.     | Hausse. | Baisse. | Dernier cours.     | Hausse. | Baisse. |
| 3 pour cent 1862. . . . .                 | 68 60              | » 25    | » »     | 68 50              | » »     | » 10    |
| 4 1/2 pour cent 1852. . . . .             | 97 20              | » 25    | » »     | 97 20              | » »     | » »     |
| Obligations du Trésor. . . . .            | 460                | » »     | » »     | 460                | » »     | » »     |
| Banque de France. . . . .                 | » »                | » »     | » »     | 3470               | » »     | » »     |
| Crédit Foncier (estamp.). . . . .         | 1360               | » »     | » 15    | 1365               | » 5     | » »     |
| Crédit Foncier, nouveau. . . . .          | 1280               | » »     | » »     | » »                | » »     | » »     |
| Crédit Agricole. . . . .                  | » »                | » »     | » »     | 722 50             | » »     | » »     |
| Crédit Mobilier. . . . .                  | 1217 50            | 7 50    | » »     | 1210               | » »     | 7 50    |
| Comptoir d'esc. de Paris. . . . .         | 737 50             | » »     | » 2 50  | » »                | » »     | » »     |
| Orléans (estampillé). . . . .             | 998 75             | » »     | » »     | 992 50             | » »     | 6 25    |
| Orléans, nouveau. . . . .                 | 813 75             | » »     | » »     | 810                | » »     | 3 75    |
| Nord (actions anciennes). . . . .         | 1035               | » »     | » 2 50  | 1032 50            | » »     | 2 50    |
| Est. . . . .                              | 502 50             | » »     | 1 25    | 503 75             | 1 25    | » »     |
| Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .          | 1042 50            | » »     | 1 25    | 1038 75            | » »     | 3 75    |
| Midi. . . . .                             | 732 50             | » »     | » »     | 727 50             | » »     | 5 »     |
| Ouest. . . . .                            | 523 75             | » »     | 1 25    | 522 50             | » »     | 1 25    |
| Genève. . . . .                           | 450                | » »     | » »     | 452 50             | 2 50    | » »     |
| Dauphiné. . . . .                         | 458 75             | » »     | » »     | 460                | 1 25    | » »     |
| Ardennes. . . . .                         | 475                | » »     | » »     | 475                | » »     | » »     |
| Algériens. . . . .                        | 500                | » »     | » »     | 500                | » »     | » »     |
| C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . . | 1787 50            | » »     | 12 50   | 1790               | 2 50    | » »     |
| Canal de Suez. . . . .                    | 520                | » »     | » »     | 517 50             | » »     | 2 50    |
| Transatlantiques. . . . .                 | 547 50             | 2 50    | » »     | » »                | » »     | » »     |
| Autrichiens. . . . .                      | 466 25             | 1 25    | » »     | 465                | » »     | 1 25    |
| Sud-Autrich.-Lombards. . . . .            | 577 50             | » »     | 3 75    | 575                | » »     | 2 50    |
| Victor-Emmanuel. . . . .                  | 425                | 5       | » »     | 422 50             | » »     | 2 50    |
| Russes. . . . .                           | 433 75             | » »     | » »     | 435                | 1 25    | » »     |
| Romains. . . . .                          | 442 50             | 2 50    | » »     | 440                | » »     | 2 50    |
| Crédit Mobilier Espagnol. . . . .         | 735                | » »     | 1 25    | 735                | » »     | » »     |
| Saragosse. . . . .                        | 722 50             | » »     | 3 75    | 725                | 2 50    | » »     |
| Portugais. . . . .                        | 545                | » »     | 3 75    | 547 50             | 2 50    | » »     |

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

|                                  |        |     |     |        |     |     |
|----------------------------------|--------|-----|-----|--------|-----|-----|
| Nord. . . . .                    | 310    | » » | » » | 311 25 | » » | » » |
| Orléans. . . . .                 | 308 75 | » » | » » | 311 25 | » » | » » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. . . . . | 308 75 | » » | » » | 308 75 | » » | » » |
| Ouest. . . . .                   | 303 75 | » » | » » | 303 75 | » » | » » |
| Midi. . . . .                    | 306 25 | » » | » » | 306 25 | » » | » » |
| Est. . . . .                     | 297 50 | » » | » » | 295    | » » | » » |

Saumur, P. GODET, imprimeur.

**TACHES ET BOUTONS AU VISAGE**

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient *éphélides* (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 fr. — Paris, CANDES et C<sup>e</sup>, boulevard Saint-Denis, 26. — Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur. (255)

**JUPES-CAGES THOMSON**

**PARISIENNE**  
**A CEILLETS.**

**MÉDAILLE UNIQUE**

A L'EXPOSITION DE LONDRES 1863,

Pour leur supériorité sur tous autres jupons.

Vu pour la légalisation de la signature ci contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,